

Les agriculteurs : au cœur du dispositif

Lors de la signature du contrat de coopération « Pour une gestion durable et compatible de l'eau, des milieux aquatiques et de l'agriculture » 2022-2024 par la Chambre d'agriculture du Gard et l'Agence de l'eau RMC, des agriculteurs ont témoigné sur les travaux menés et leurs changements de pratiques.



Lionel Pourquier, vigneron, Domaine Camp Galhan à Ribaute les Tavernes

« L'eau est évidemment une préoccupation majeure quand on est agriculteur. J'essaie de faire mon possible pour utiliser la bonne quantité d'eau au bon moment. Pendant la période végétative, j'installe des sondes tensiométriques dans mes vignes pour irriguer seulement quand c'est nécessaire. Les sondes mesurent le taux d'humidité dans le sol, et je n'irrigue que quand le seuil de sécheresse est atteint. Je lis les mesures des sondes deux fois par jour sur mon ordinateur. Mais l'utilisation de ce matériel nécessite de bien connaître ses vignes, l'expérience de l'agriculteur est importante. Ce suivi m'a permis d'irriguer au plus juste cette année qui a été particulièrement chaude et sèche, pour éviter que la vigne souffre trop. Ce serait bien que ces suivis puissent permettre de faire évoluer une réglementation pas toujours adaptée au terrain. Par exemple, nous ne pouvons plus irriguer à partir du 15 août, je le comprends mais cela peut compromettre toute une récolte alors qu'une irrigation minime sur des blancs et des rosés permettrait d'éviter le stress de la vigne et des raisins qui s'atrophient à quelques jours des vendanges. L'utilisation de ces sondes m'a permis de changer mes pratiques et de faire de réelles économies d'eau, entre 20% et 40%. Mais cela a un coût aussi avec 600 € d'abonnement par an et par sonde, qui s'ajoute à des coûts de production qui augmentent fortement (gazoil, matières premières...) ».



Karine Carrière, viticultrice à la cave coopérative de St-Maurice de Cazevielle

« Dans le cadre du groupe 30.000, nous nous réunissons pour échanger sur nos pratiques et sur des solutions pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans nos vignes. La mise en place de couverts végétaux semble intéressante mais c'est très complexe. Car chaque parcelle est différente. Selon le cépage, le sol, l'exposition, les antécédents culturaux, un même couvert végétal n'a pas les mêmes effets. Chaque producteur a ses propres pratiques et ses objectifs. Ces discussions nous permettent de comparer, de capitaliser les informations et les bonnes idées, de mettre en évidence les erreurs à ne pas faire. On bénéficie de l'animation de la cave et des conseils techniques de la Chambre d'agriculture. Cette année, j'ai eu la chance d'implanter mon couvert végétal juste avant une pluie, après il n'a pas plu pendant des mois. Le changement climatique vient perturber et complexifier notre travail. Parallèlement, ces coopérateurs participent à un groupe de veille sanitaire qui leur permet pendant la saison de se réunir chaque semaine pour adapter leurs traitements aux conditions locales et aux besoins réels de la vigne. Ces groupes d'échanges rassemblent des viticulteurs en agriculture conventionnelle, en HVE et en bio, chacun partage son expérience ».